

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ÉTAT PRÉVISIONNEL DES RECETTES ET DES DÉPENSES (EPRD)

APPLICABLE AUX STRUCTURES MÉDICO-SOCIALES

La généralisation de la contractualisation dans le secteur médico-social et la réforme de la tarification des EHPAD s'accompagnent de l'opposabilité du cadre EPRD. À compter du 11 janvier 2017, tous les EHPAD devront déposer un EPRD auprès des autorités. Il en va de même pour les gestionnaires entrant en CPOM à compter de cette date. L'EPRD constitue un renversement de logique et une nouvelle mécanique

que ces structures médico-sociales doivent s'approprier. Saisir les enjeux de la tarification à la ressource, comprendre les différences avec la procédure budgétaire sont au fondement de cette appropriation par les responsables d'établissements et services et les responsables de la comptabilité.

OBJECTIFS

- Préparer la généralisation de la contractualisation
- Comprendre la finalité de l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses
- Prendre connaissance des principaux documents composant l'EPRD, appréhender leur vocabulaire et leur mécanique

CONTENU

Rappel des principes de la négociation tarifaire dans le cadre de la procédure budgétaire

- La négociation tarifaire
- Les différentes phases de la procédure budgétaire
- La composition du budget
- La procédure contradictoire

Processus de réforme de la tarification

- La convergence tarifaire
- Le tarif-plafond
- La tarification à la ressource
- La refonte de la procédure budgétaire

L'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses

- Le Compte de Résultats Prévisionnel Principal (CRPP)
- La capacité d'autofinancement prévisionnel
- Le tableau Prévisionnel des Effectifs Rémunérés (PER)
- Le Plan Global de Financement Pluriannuel (PGFP) et le fonds de roulement
- La procédure d'acceptation

Prérequis

Bonne connaissance de la gestion des établissements et services médico-sociaux

21 juin 2017 Paris 316€ par personne 1 jour 01 53 98 95 03 formation@fehapp.fr	Janvier
	Février
	Mars
	Avril
	Mai
	Juin
	Juillet
	Août
	Septembre
	Octobre
	Novembre
	Décembre

PUBLICS

- Directeurs
- Directeurs-adjoints
- Directeurs et responsables administratifs et financiers

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports théoriques et méthodologiques
- exercices et études de cas
- échanges

INTERVENANT

- Expert-comptable spécialisé dans le secteur social et médico-social